

Interpellation-Cimetière de Laeken – Zoubida Jellab (13/05/2013) - suite

Le cimetière de Laeken mal entretenu, sujet de vols et profanations de sépulture à répétition...

Le Cimetière de Laeken, nommé le petit Père Lachaise, a une valeur historique pour notre Ville. Il concentre les dépouilles de nombreuses personnalités qui ont marqué l'histoire de Bruxelles dans les domaines politique (Roupe, Anspach, Bockstael...), artistique (Pleyel, La Malibran, Khnopff, ...), architectural (Balat, Jamar, Poelaert..), économique (Delhaize, Vaxelaire...).

Une telle concentration est probablement unique dans notre pays! Classé depuis 1997, ce cimetière-musée était remarquable par la richesse de ses nombreux médaillons, bas-reliefs, sculptures en marbre et en bronze, de symboliques chrétienne, catholique, mais également laïque.

Depuis quelques années, le cimetière est sujet de vols réguliers des ornements et sépultures. Un délit punissable par la loi. Le cimetière est très mal sécurisé et accessible facilement lors de la fermeture.

Les Laekenois sont tristes de voir ce patrimoine tomber en ruine. Ce lieu concentre l'histoire locale, mais également nationale de notre pays ; c'est un lieu de visite pour de nombreux amoureux d'art et d'histoire.

La Ville de Bruxelles a une responsabilité dans la préservation de son patrimoine classé et lieu touristique reconnu.

Zoubida Jellab a insisté pour la mise en place de caméras de surveillance et l'apposition d'affiches rappelant l'article 526 du Code Civil qui punit la destruction ou la dégradation des tombeaux, signes commémoratifs ou pierres sépulcrales. Propositions qui ont séduit l'échevin en charge des cimetières. **A suivre**